



Problème de beau père qui s'en prend à sa famille

Par **valentinavendetta**, le **24/02/2011** à **14:52**

Bonjour, ma question concerne mon beau père qui hébergait son père et sa belle mère (ma grand mère) à domicile.

Suite à une dispute liée au fait que mon beau père était soupçonné d'avoir tiré sur leurs comptes et ce, sans en avoir eu l' autorisation, il décida de les mettre à la porte et mis tout les moyens, usant des pires bassesses pour arriver à ces fins, leur coupant l'eau et le chauffage en plein hiver.

Je ne peux tout vous expliquer car cela serait trop long mais cela c'est fini de la façon suivante:

Après bien des violences et après avoir envoyé son père aux urgences en le poussant du haut des escaliers, il attendu qu'il partait faire ses courses pour changer les canons des serrures, le jettant ainsi à la rue en plein froid glacial et ce, sans rien ni sans son traitement médical dont il dépend pour vivre.

Ma question enfin, que risque ce salaud qui s'en prend à des personnes agée dont l'une est son propre père et l'autre est sa belle mère?

Merci de me répondre

Par **Domil**, le **24/02/2011** à **15:01**

Il faut déjà porter plainte pour les coups, ça n'a pas été fait ???
ils ont des preuves que cette maison était leur domicile ?

Par **valentinavendetta**, le **24/02/2011** à **15:07**

Nous avons porté plainte des dixaine de fois pour tant de faits mais mon beau père est quelqu'un qui est maitre de conférence à l'INSEE de Rouen et il a chez lui à cergy beaucoup de contact notamment en politique, pour avoir été conseillé municipal et la police préfère le croire quand il fait passer les grand parents pour des siniles qui affabulent

Par **valentinavendetta**, le **24/02/2011** à **15:16**

Quand aux preuves que c'était bien chez eux, cela faisait plus de dix ans que ce monsieur hébergait ses parents et à la mort de sa mère l'année dernière, ils ont décidés avec ma mère de faire venir ma grand mère qui était et qui est toujours malade.

Mais après que ma grand mère ait dépensé plus de 10000 euros pour remettre en état les murs du domaine familial qui lui était réservés, mon beau père en voulant plus et ayant accès aux comptes bancaire pour sois disant faciliter les démarches de rapatriement en urgence, ma grand mère s'aperçu de mouvements de fond louche.

Elle en parla au père du coupable qui lui avoua que depuis la mort de sa femme, il avait mis le nez dans les comptes et qu'il s'était aperçu de tout un stratagème mis en place pour leur voler de l'argent et ce depuis bien avant la mort de sa femme.

Par **Domil**, le **24/02/2011** à **19:47**

Qu'ils portent plainte auprès du procureur de la République, parce que la police refuse de poursuivre malgré les constats médicaux de violences, et qu'ils prennent un avocat

Par **valentinavendetta**, le **25/02/2011** à **10:22**

Nous avons porté plainte au procureur de la république et attendons depuis plus d'un an maintenant qu'il se passe quelque chose...Merci d'avoir pris le temps de me répondre